DOCUMENTS A PRODUIRE POUR UNE VENTE AUX ENCHERES :

- Copie CNI de tous les acheteurs,

- Copie livret de famille,

- K-bis (de moins de trois mois) si SCI ou Marchand de biens,

- Autorisations des autres associés si SCI ou Marchands de biens pour porter les enchères et copie de leur CNI,

- Chèque de banque du montant prévu par l'affiche de la vente à l'ordre du Bâtonnier/ adjudication,

- Attestation de solvabilité ou pré-autorisation de prêt du montant maximum prévu des enchères,

- Pouvoir pour enchérir complété, daté et signé,

- Attestation sur l'honneur (CCV),

- Attestation de non condamnation,